

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00594 Numéro SIREN : 440 237 667 Nom ou dénomination : SAS HYPER GRASSE
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005941

SAS HYPER GRASSE

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.400,50 euros

Siège social : 59 chemin de l'Orme

06130 GRASSE

R.C.S. GRASSE 440 237 667

BILAN

COMPTE DE RESULTATS

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MAI 2022

Certifiés conformes

Le Président

DocuSigned by:

Eric PANGRAM

98E0141160B64DC...

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2022	Net 31/05/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	79 168	79 168		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	788 923	682 583	106 340	143 908
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 672 263	642 976	2 029 287	1 690 066
Constructions	7 787 780	3 909 381	3 878 399	4 284 728
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 749 943	2 511 067	238 876	260 209
Autres immobilisations corporelles	7 230 176	4 353 114	2 877 062	1 505 195
Immobilisations corporelles en cours	4 199 524		4 199 524	1 241 343
Avances et acomptes	27 186		27 186	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 378 429		7 378 429	7 378 429
Créances rattachées aux participations	107 028		107 028	
Autres titres immobilisés	1 249 978		1 249 978	1 239 319
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 646		31 646	31 646
	34 302 044	12 178 289	22 123 755	17 774 843
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	59 484		59 484	41 751
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 455 033		5 455 033	5 217 127
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	191 202	40 360	150 842	152 302
Autres créances	5 410 080	15 357	5 394 723	4 834 038
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 131 721		1 131 721	1 700 000
Disponibilités	7 137 133		7 137 133	8 078 209
Charges constatées d'avance (3)	239 603		239 603	229 761
	19 624 254	55 717	19 568 537	20 253 189
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	53 926 299	12 234 007	41 692 292	38 028 033
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/05/2022	31/05/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 401	39 401
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 487 793	12 034 545
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 304 665	4 453 249
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 835 859	16 531 194
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	197 818	197 818
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	197 818	197 818
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 061 540	6 904 838
Emprunts et dettes financières diverses (3)	414 330	563 105
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 367 275	8 568 830
Dettes fiscales et sociales	4 210 825	4 591 955
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 293 776	396 165
Autres dettes	310 869	274 128
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	24 658 616	21 299 021
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	41 692 292	38 028 033
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 580 696	5 640 100
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 077 920	15 658 922
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/05/2022	31/05/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	106 125 271	101 834 937
Production vendue (biens)	7 928 082	7 747 095
Production vendue (services)	3 529 201	3 278 234
Chiffre d'affaires net	117 582 554	112 860 266
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	11 002	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	220 676	264 904
Autres produits	95 776	165 926
Total des produits d'exploitation (I)	117 910 009	113 291 095
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	89 010 012	84 359 490
Variations de stock	-237 906	-521 465
Achats de matières premières et autres approvisionnements	243 279	228 712
Variations de stock	-17 732	-1 129
Autres achats et charges externes (a)	9 125 957	8 641 341
Impôts, taxes et versements assimilés	1 257 695	1 401 484
Salaires et traitements	8 539 616	8 239 984
Charges sociales	2 383 049	2 325 819
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 128 549	889 436
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		77 751
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	28 092	60 372
Total des charges d'exploitation (II)	111 460 612	105 701 795
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 449 397	7 589 300
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	30 804	12 042
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2 778	2 434
Autres intérêts et produits assimilés (3)	86 426	37 652
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	89 203	40 086
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	86 072	72 300
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	86 072	72 300
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 131	-32 214
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 483 332	7 569 128

Compte de résultat (suite)

	31/05/2022	31/05/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	547 116	5 332
Sur opérations en capital	55	94
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	547 171	5 426
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 727	22 389
Sur opérations en capital	112	1 289
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 839	23 679
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	543 333	-18 253
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 144 431	1 269 898
Impôts sur les bénéfices (X)	1 577 569	1 827 729
Total des produits	118 577 187	113 348 649
Total des charges	114 272 522	108 895 400
BENEFICE OU PERTE	4 304 665	4 453 249
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	115 357	46 737
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	15 105	16 820
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2022, dont le total est de 41 692 292 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 304 665 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2021 au 31/05/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Autres immobilisations incorporelles :
 - Usufruit : 21 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 15 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières sont évaluées à la clôture des comptes.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2.58 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2021)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a prodécé, au cours de l'exercice, à des travaux de remodeling. Au 31/05/22, le poste travaux en cours s'élève à 4 197 k€, financé par emprunt bancaire. La mise en service aura lieu courant 2022.

Autres éléments significatifs

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Proposition de rectification

La société Hyper Grasse a reçu une proposition de rectification en date du 20 décembre 2021, dont la société conteste le bien fondée. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre des rehaussements.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	868 091			868 091
Immobilisations incorporelles	868 091			868 091
- Terrains	2 222 527	449 736		2 672 263
- Constructions sur sol propre	3 736 667			3 736 667
- Constructions sur sol d'autrui	3 958 584			3 958 584
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	92 529			92 529
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 682 201	67 742		2 749 943
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 530 319	1 854 312		6 384 631
- Matériel de transport	29 795			29 795
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	813 133	2 617		815 751
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 241 343	4 199 524	1 241 343	4 199 524
- Avances et acomptes		27 186		27 186
Immobilisations corporelles	19 307 098	6 601 117	1 241 343	24 666 873
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 378 429	107 028		7 485 457
- Autres titres immobilisés	1 239 319	10 770	112	1 249 978
- Prêts et autres immobilisations financières	31 646			31 646
Immobilisations financières	8 649 394	117 798	112	8 767 080
ACTIF IMMOBILISE	28 824 584	6 718 915	1 241 455	34 302 044

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 601 117	117 798	6 718 915
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 601 117	117 798	6 718 915
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		1 162 054		1 162 054
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		79 289	112	79 401
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 241 343	112	1 241 455

Notes sur le bilan

Immobilisations financièresListe des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MOULIN NEUF 06130 GRASSE	38 200	5 542 585	100,00	1 206 276
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 378 429	7 378 429	3 036 141		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	724 183	37 568		761 751
Immobilisations incorporelles	724 183	37 568		761 751
- Terrains	532 461	110 515		642 976
- Constructions sur sol propre	425 376	143 060		568 436
- Constructions sur sol d'autrui	3 077 676	263 269		3 340 946
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 421 992	89 075		2 511 067
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 224 268	400 662		3 624 930
- Matériel de transport	16 174	3 451		19 625
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	627 609	80 949		708 559
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 325 557	1 090 981		11 416 538
ACTIF IMMOBILISE	11 049 740	1 128 549		12 178 289

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 979 558 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	107 028		107 028
Prêts			
Autres	31 646		31 646
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	191 202	191 202	
Autres	5 410 080	5 410 080	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	239 603	239 603	
Total	5 979 558	5 840 885	138 674
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	31/05/2022	31/05/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	51 316	9 661
Autres créances	415 881	176 937
Disponibilités	31 721	
Total	498 918	186 599

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 39 400,50 euros décomposé en 394 005 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 05/11/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	4 453 249
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	4 453 249
Affectations aux réserves	453 249
Distributions	4 000 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	4 453 249

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2022
Capital	39 401				39 401
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves générales	12 034 545	453 249	453 249		12 487 793
Résultat de l'exercice	4 453 249	-4 453 249	4 304 665	4 453 249	4 304 665
<i>Dividendes</i>		4 000 000			
Total Capitaux Propres	16 531 194		4 757 913	4 453 249	16 835 859

ProvisionsTableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	197 818				197 818
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	197 818				197 818
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 658 616 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14 346	14 346		
- à plus de 1 an à l'origine	10 047 194	1 466 499	3 720 093	4 860 603
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	172 631	172 631		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 367 275	8 367 275		
Dettes fiscales et sociales	4 210 690	4 210 690		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 293 776	1 293 776		
Autres dettes (**)	552 703	552 703		
Produits constatés d'avance				
Total	24 658 616	16 077 920	3 720 093	4 860 603
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 417 673			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 266 426			
(**) Dont envers les associés	63 797			

- Nantissement du fonds de commerce au profit de BPI en garantie de l'emprunt de 1920 K€, en cours au 31/05/2022 : 224 390 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de B.F.C.C. en garantie de l'emprunt de 1920 K€, en cours au 31/05/2022 : 223 308 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de B.C.M.E. en garantie de l'emprunt de 1913 K€, en cours au 31/05/2022 : 179 254 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de BPI en garantie de l'emprunt 1 950 K€, en cours en 31/05/2022 : 1 483 257 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de BPI en garantie de l'emprunt 375 K€, en cours en 31/05/2022: 367 181 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de CIC en garantie de l'emprunt 375 K€, en cours en 31/05/2022: 367 037 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de BECM en garantie de l'emprunt 375 K€, en cours en 31/05/2022: 367 044 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de CE en garantie de l'emprunt 375 K€, en cours en 31/05/2022: 375 000 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de CE en garantie de l'emprunt 1 175 K€, en cours en 31/05/2022: 827 713 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de BECM en garantie de l'emprunt 1 175 K€, en cours en 31/05/2022: 903 952 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de BPI en garantie de l'emprunt 1 175 K€, en cours en 31/05/2022: 903 732 €
- Nantissement du fonds de commerce au profit de CIC en garantie de l'emprunt 1 175 K€, en cours en 31/05/2022: 903 952 €

Total des nantissements: 7 125 820 €

Affectation hypothécaire en concurrence et au même rang de B.E.C.M, B.F.C.C et OSEO par la SAS MOULIN NEUF sur la nue propriété des terrains et des constructions sis Chemin de l'Orme à Grasse :

En garantie des emprunts de B.E.C.M, B.F.C.C et OSEO (3 fois 1 233 K€)
soit en cours au 31/05/2022 : 343 546 €

Notes sur le bilan

Charges à payer

	31/05/2022	31/05/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 346	8 891
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 107 938	867 588
Dettes fiscales et sociales	3 793 163	4 010 882
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	174 975	
Autres dettes		798
Total	5 090 422	4 888 158

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	31/05/2022	31/05/2021
Charges d'exploitation	239 603	229 761
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	239 603	229 761

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers**Charges et Produits exceptionnels**Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 727	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	112	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		547 116
Produits des cessions d'éléments d'actif		55
TOTAL	3 839	547 171

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/06/2019, la société SAS HYPER GRASSE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HYPER GRASSE.

La société a opté depuis le 1er juin 2019 pour le régime d'intégration fiscale avec la société mère la SAS EP. Ce régime est prévu par les dispositions des articles

223-A et 235 ter ZA du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration fiscale concerne deux sociétés :

- la société-mère SAS EP,
- la société filiale SAS HYPER GRASSE,
- la société filiale SAS MOULIN NEUF.

A compter du 1er juin 2019, la société SAS EP se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale annuelle sur l'impôt sur les sociétés dus par le groupe formé par elle-même (société mère), et les sociétés HYPER GRASSE et SAS MOULIN NEUF (sociétés filiales).

Cette convention prévoit que l'imposition résultant de l'application de ce régime est établie en totalité au nom de la société mère, la SAS EP.

Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 352 personnes dont 4 apprentis et 9 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	31	
Employés	317	
Ouvriers		
Total	352	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : EP

Forme : SAS

SIREN : 84902395700012

Au capital de : 1 000 euros

Adresse du siège social :

59, CHEMIN DE L'ORME

06130 GRASSE

Autres informations

Engagements financiersEngagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions dans le cadre du parrainage de certains centres Leclerc (*)</i>	25 342 940
Avals et cautions	25 342 940
Engagements en matière de pensions	131 557
Engagements de crédit-bail mobilier	181 877
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Emprunts souscrits par MOULIN NEUF</i>	
<i>Nantissement en 10ème rang (Caisse d'Epargne, CIC, BPI et BECM chacun à hauteur de 1 250 k€)</i>	4 920 715
Autres engagements donnés	4 920 715
Total	30 577 089
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	301 495

(*) Conformément aux usages dans le mouvement E.LECLERC, notre société s'est portée caution en sa qualité de parrains de certains centres E.LECLERC.

Les engagements sont valorisés sur la base des informations transmises par les établissements bancaires ou les cautions signées selon les cas.

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				152 849	152 849
Cumul exercices antérieurs				28 022	28 022
Dotations de l'exercice				99 253	99 253
Amortissements				127 275	127 275
Cumul exercices antérieurs				43 726	43 726
Exercice				115 357	115 357
Redevances payées				159 083	159 083
A un an au plus				81 213	81 213
A plus d'un an et cinq ans au plus				100 663	100 663
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				181 877	181 877
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 131 557 euros

L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.

La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales, et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 2.58%

Evolution annuelle des salaires : 1%

Critère de Turn Over : fort pour les employés, fort pour les agents de maîtrise et fort pour les cadres.

SAS HYPER GRASSE

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.400,50 euros

Siège social : 59 chemin de l'Orme

06130 GRASSE

R.C.S. GRASSE 440 237 667

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 OCTOBRE 2022

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

Exercice clos le 31 mai 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, dont elle constate l'existence, de la manière suivante :

Bénéfice : 4.304.665 euros

Affectation :

- A titre de distribution de dividendes aux actionnaires, soit 4.304.665 euros

Total affecté : 4.304.665 euros

En outre, l'Assemblée Générale décide en sus de l'affectation ci-dessus la distribution de dividendes supplémentaires d'un montant de 95.335 euros par voie de prélèvement sur le poste « Autres réserves », lequel passe ainsi d'un montant de 12.487.793 euros à un montant de 12.392.458 euros.

En conséquence, le montant total des dividendes distribués s'élève à la somme de **4.400.000 euros**.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres sont positifs à hauteur de 12.435.859 euros pour un capital social de 39.401 euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

L'Assemblée Générale constate également qu'en vertu des dispositions de l'article 200 A, 2 du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU. Cette option devra être expresse et exercée en 2023 lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Enfin, les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la

sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

Par ailleurs, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
Ex clos le 31/05/2021	4.000.000 €	20,30 €	3.999.979,70 €
Ex clos le 31/05/2020	3.600.000 €	18,27 €	3.599.981,73 €
Ex clos le 31/05/2019	4.000.000 €	20,30 €	3.999.979,70 €
DCU du 31/05/2019	153.661,95 €	153.658,07 €	4,68 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale des associés en date du 13 octobre 2022.

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

96E0141160B64DC...

HYPER GRASSE

Société par Actions Simplifiée au capital de 39 400.50 €

59 Chemin de l'Orme

06130 - GRASSE

R.C.S. 440 237 667 00025

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mai 2022

Cabinet Vilaine et Associés

Commissaire aux Comptes
6, avenue Jacques Cartier
44800 SAINT-HERBLAIN

Cabinet Claude RICCI

Commissaire aux Comptes
1325, avenue Marcel Pagnol
06610 LA GAUDE

A l'assemblée générale de la société HYPER GRASSE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HYPER GRASSE relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société HYPER GRASSE à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juin 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous

S.A.S. HYPER GRASSE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mai 2022

informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Herblain, le 7 octobre 2022,



Cabinet VILAINE et Associés

Commissaire aux Comptes
Représenté par Christian PALVADEAU



Cabinet Claude RICCI

Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Cabinet Trintignac & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Jean-François GUTTADORO
Isabel VELASCO
Maxime HERMAN
Michel LACRAMPE

Bruno ALLEAUME
Marie-Laure MALLEZ
Pascal LUCCHESI

Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes associés

Commissaires aux comptes

COMPTE RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la :

SAS HYPER GRASSE

nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels relatifs à la période du 01/06/2021 au 31/05/2022.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	41 692 292 €
- Chiffre d'affaires H.T. :	117 582 554 €
- Résultat de l'exercice :	4 304 665€

Le contenu de cette mission a été défini d'un commun accord avec l'entreprise en fonction de ses besoins propres ne comportant pas, en l'occurrence, l'objectif de certification.

Les diligences ont été mises en œuvre dans le respect des normes professionnelles. Elles ont été adaptées au but poursuivi et limitées à la technique de la révision comptable à l'exclusion des procédures d'appréciation du contrôle interne, d'observation physique ou de confirmation directe inhérentes aux missions de certification.

Les contrôles que nous avons effectués dans le cadre de cette mission nous ont permis de nous assurer de la régularité formelle de la comptabilité ainsi que de la cohérence et de la vraisemblance des comptes annuels à partir des documents informations fournis par l'entreprise.

Fait à CANNES, le 3 octobre 2022

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES :

Isabel VELASCO,
Expert-Comptable Associée.

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

Commissaires aux comptes

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2022	Net 31/05/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	79 168	79 168		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	788 923	682 583	106 340	143 908
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 672 263	642 976	2 029 287	1 690 066
Constructions	7 787 780	3 909 381	3 878 399	4 284 728
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 749 943	2 511 067	238 876	260 209
Autres immobilisations corporelles	7 230 176	4 353 114	2 877 062	1 505 195
Immobilisations corporelles en cours	4 199 524		4 199 524	1 241 343
Avances et acomptes	27 186		27 186	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 378 429		7 378 429	7 378 429
Créances rattachées aux participations	107 028		107 028	
Autres titres immobilisés	1 249 978		1 249 978	1 239 319
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 646		31 646	31 646
	34 302 044	12 178 289	22 123 755	17 774 843
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	59 484		59 484	41 751
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 455 033		5 455 033	5 217 127
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	191 202	40 360	150 842	152 302
Autres créances	5 410 080	15 357	5 394 723	4 834 038
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 131 721		1 131 721	1 700 000
Disponibilités	7 137 133		7 137 133	8 078 209
Charges constatées d'avance (3)	239 603		239 603	229 761
	19 624 254	55 717	19 568 537	20 253 189
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	53 926 299	12 234 007	41 692 292	38 028 033
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

Commissaires aux comptes

	31/05/2022	31/05/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 401	39 401
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 487 793	12 034 545
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 304 665	4 453 249
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 835 859	16 531 194
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	197 818	197 818
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	197 818	197 818
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 061 540	6 904 838
Emprunts et dettes financières diverses (3)	414 330	563 105
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 367 275	8 568 830
Dettes fiscales et sociales	4 210 825	4 591 955
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 293 776	396 165
Autres dettes	310 869	274 128
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	24 658 616	21 299 021
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	41 692 292	38 028 033
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 580 696	5 640 100
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 077 920	15 658 922
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Commissaires aux comptes

	31/05/2022	31/05/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	106 125 271	101 834 937
Production vendue (biens)	7 928 082	7 747 095
Production vendue (services)	3 529 201	3 278 234
Chiffre d'affaires net	117 582 554	112 860 266
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	11 002	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	220 676	264 904
Autres produits	95 776	165 926
Total des produits d'exploitation (I)	117 910 009	113 291 095
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	89 010 012	84 359 490
Variations de stock	-237 906	-521 465
Achats de matières premières et autres approvisionnements	243 279	228 712
Variations de stock	-17 732	-1 129
Autres achats et charges externes (a)	9 125 957	8 641 341
Impôts, taxes et versements assimilés	1 257 695	1 401 484
Salaires et traitements	8 539 616	8 239 984
Charges sociales	2 383 049	2 325 819
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 128 549	889 436
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		77 751
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	28 092	60 372
Total des charges d'exploitation (II)	111 460 612	105 701 795
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 449 397	7 589 300
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	30 804	12 042
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2 778	2 434
Autres intérêts et produits assimilés (3)	86 426	37 652
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	89 203	40 086
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	86 072	72 300
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	86 072	72 300
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 131	-32 214
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 483 332	7 569 128

Compte de résultat (suite)

Commissaires aux comptes

	31/05/2022	31/05/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	547 116	5 332
Sur opérations en capital	55	94
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	547 171	5 426
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 727	22 389
Sur opérations en capital	112	1 289
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 839	23 679
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	543 333	-18 253
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 144 431	1 269 898
Impôts sur les bénéfices (X)	1 577 569	1 827 729
Total des produits	118 577 187	113 348 649
Total des charges	114 272 522	108 895 400
BENEFICE OU PERTE	4 304 665	4 453 249
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	115 357	46 737
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	15 105	16 820
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2022, dont le total est de 41 692 292 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 304 665 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2021 au 31/05/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Autres immobilisations incorporelles :
Usufuit : 21 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 15 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières sont évaluées à la clôture des comptes.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Commissaires aux comptes

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2.58 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 60-67 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2021)

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a prodécé, au cours de l'exercice, à des travaux de remodeling. Au 31/05/22, le poste travaux en cours s'élève à 4 197 k€, financé par emprunt bancaire. La mise en service aura lieu courant 2022.

Autres éléments significatifs

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Proposition de rectification

La société Hyper Grasse a reçu une proposition de rectification en date du 20 décembre 2021, dont la société conteste le bien fondée. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre des rehaussements.

Notes sur le bilan

Commissaires aux comptes

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	868 091			868 091
Immobilisations incorporelles	868 091			868 091
- Terrains	2 222 527	449 736		2 672 263
- Constructions sur sol propre	3 736 667			3 736 667
- Constructions sur sol d'autrui	3 958 584			3 958 584
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	92 529			92 529
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 682 201	67 742		2 749 943
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 530 319	1 854 312		6 384 631
- Matériel de transport	29 795			29 795
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	813 133	2 617		815 751
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 241 343	4 199 524	1 241 343	4 199 524
- Avances et acomptes		27 186		27 186
Immobilisations corporelles	19 307 098	6 601 117	1 241 343	24 666 873
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 378 429	107 028		7 485 457
- Autres titres immobilisés	1 239 319	10 770	112	1 249 978
- Prêts et autres immobilisations financières	31 646			31 646
Immobilisations financières	8 649 394	117 798	112	8 767 080
ACTIF IMMOBILISE	28 824 584	6 718 915	1 241 455	34 302 044

Notes sur le bilan

Commissaires aux comptes

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 601 117	117 798	6 718 915
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 601 117	117 798	6 718 915
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		1 162 054		1 162 054
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		79 289	112	79 401
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 241 343	112	1 241 455

Notes sur le bilan

Commissaires aux comptes

Immobilisations financièresListe des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MOULIN NEUF 06130 GRASSE	38 200	5 542 585	100,00	1 206 276
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 378 429	7 378 429	3 036 141		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Commissaires aux comptes

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	724 183	37 568		761 751
Immobilisations incorporelles	724 183	37 568		761 751
- Terrains	532 461	110 515		642 976
- Constructions sur sol propre	425 376	143 060		568 436
- Constructions sur sol d'autrui	3 077 676	263 269		3 340 946
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 421 992	89 075		2 511 067
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 224 268	400 662		3 624 930
- Matériel de transport	16 174	3 451		19 625
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	627 609	80 949		708 559
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 325 557	1 090 981		11 416 538
ACTIF IMMOBILISE	11 049 740	1 128 549		12 178 289

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 979 558 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	107 028		107 028
Prêts			
Autres	31 646		31 646
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	191 202	191 202	
Autres	5 410 080	5 410 080	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	239 603	239 603	
Total	5 979 558	5 840 885	138 674
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Commissaires aux comptes

Produits à recevoir

	31/05/2022	31/05/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	51 316	9 661
Autres créances	415 881	176 937
Disponibilités	31 721	
Total	498 918	186 599

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 39 400,50 euros décomposé en 394 005 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 05/11/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	4 453 249
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	4 453 249
Affectations aux réserves	453 249
Distributions	4 000 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	4 453 249

Notes sur le bilan

Commissaires aux comptes

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2022
Capital	39 401				39 401
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves générales	12 034 545	453 249	453 249		12 487 793
Résultat de l'exercice	4 453 249	-4 453 249	4 304 665	4 453 249	4 304 665
Dividendes		4 000 000			
Total Capitaux Propres	16 531 194		4 757 913	4 453 249	16 835 859

ProvisionsTableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	197 818				197 818
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	197 818				197 818
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Commissaires aux comptes

Notes sur le bilan

Commissaires aux comptes

Charges à payer

	31/05/2022	31/05/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 346	8 891
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 107 938	867 588
Dettes fiscales et sociales	3 793 163	4 010 882
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	174 975	
Autres dettes		798
Total	5 090 422	4 888 158

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	31/05/2022	31/05/2021
Charges d'exploitation	239 603	229 761
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	239 603	229 761

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers**Charges et Produits exceptionnels**Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 727	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	112	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		547 116
Produits des cessions d'éléments d'actif		55
TOTAL	3 839	547 171

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/06/2019, la société SAS HYPER GRASSE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HYPER GRASSE.

La société a opté depuis le 1er juin 2019 pour le régime d'intégration fiscale avec la société mère la SAS EP. Ce régime est prévu par les dispositions des articles 223-A et 235 ter ZA du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration fiscale concerne deux sociétés :

- la société-mère SAS EP,
- la société filiale SAS HYPER GRASSE,
- la société filiale SAS MOULIN NEUF.

A compter du 1er juin 2019, la société SAS EP se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale annuelle sur l'impôt sur les sociétés dus par le groupe formé par elle-même (société mère), et les sociétés HYPER GRASSE et SAS MOULIN NEUF (sociétés filiales).

Cette convention prévoit que l'imposition résultant de l'application de ce régime est établie en totalité au nom de la société mère, la SAS EP.

Il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 352 personnes dont 4 apprentis et 9 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	31	
Employés	317	
Ouvriers		
Total	352	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : EP

Forme : SAS

SIREN : 84902395700012

Au capital de : 1 000 euros

Adresse du siège social :
59, CHEMIN DE L'ORME
06130 GRASSE

Autres informations

Commissaires aux comptes

Engagements financiersEngagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions dans le cadre du parrainage de certains centres Leclerc (*)</i>	25 342 940
Avals et cautions	25 342 940
Engagements en matière de pensions	131 557
Engagements de crédit-bail mobilier	181 877
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Emprunts souscrits par MOULIN NEUF</i>	
<i>Nantissement en 10ème rang (Caisse d'Epargne, CIC, BPI et BECM chacun à hauteur de 1 250 k€)</i>	4 920 715
Autres engagements donnés	4 920 715
Total	30 577 089
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	301 495
Engagements assortis de suretés réelles	

(*) Conformément aux usages dans le mouvement E.LECLERC, notre société s'est portée caution en sa qualité de parrains de certains centres E.LECLERC.

Les engagements sont valorisés sur la base des informations transmises par les établissements bancaires ou les cautions signées selon les cas.

Autres informations

Commissaires aux comptes

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				152 849	152 849
Cumul exercices antérieurs				28 022	28 022
Dotations de l'exercice				99 253	99 253
Amortissements				127 275	127 275
Cumul exercices antérieurs				43 726	43 726
Exercice				115 357	115 357
Redevances payées				159 083	159 083
A un an au plus				81 213	81 213
A plus d'un an et cinq ans au plus				100 663	100 663
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				181 877	181 877
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 131 557 euros

L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.

La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales, et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 2.58%

Evolution annuelle des salaires : 1%

Critère de Turn Over : fort pour les employés, fort pour les agents de maîtrise et fort pour les cadres.